

La destruction de la colonie de votre nid de frelons asiatiques a été réalisée.

Comment la colonie est-elle détruite ?

- SOIT C'EST UN NID PRIMAIRE (moins de 10cm, avril/mai) :

La destruction est privilégiée par une technique mécanique, l'objectif étant impérativement de capturer la reine.

- SOIT C'EST UN NID D'UNE TAILLE SUPERIEURE AVEC UNE COLONIE DE FRELONS ETABLIE (mai/juin à fin novembre) :

La destruction de la colonie est faite à l'aide d'une poudre injectée dans le nid. Cette poudre, à base de pyrèthre d'origine végétale (à faible rémanence), va neutraliser les frelons au long de la première journée.

Le nid n'est pas décroché, pour contaminer les frelons qui n'étaient pas présents pendant l'intervention. Nous vous invitons à laisser le nid en place. N'y touchez pas.

Le pyrèthre agit pendant plusieurs jours pour assurer l'efficacité de la lutte.

Une fois la colonie détruite, le nid abandonné ne sera pas recolonisé par les frelons asiatiques. L'enveloppe du nid, composée d'écorces, disparaîtra avec les intempéries.

Principales précautions à prendre pour les riverains :

- **Rester confiné pendant l'intervention** (dans une maison, une voiture, toutes vitres fermées).
- **Ne pas s'approcher, ni toucher au nid poudré.** La poudre à base de pyrèthre est un biocide (TP18 - Insecticide), qui agit plusieurs jours. L'entreprise peut vous indiquer le produit qu'elle utilise.

Une lutte collective par arrêté préfectoral.

La FDGDON de la Manche (Organisme à Vocation Sanitaire par Arrêté Ministériel) a été chargée par le Préfet, de l'organisation de la lutte collective départementale.

Un programme départemental a été établi en concertation avec les Services de l'Etat, le Conseil départemental de la Manche, des représentants de collectivités locales et les associations apicoles.

La destruction des nids est assurée par des entreprises habilitées et sélectionnées par la FDGDON, suivant un cahier des charges précis.

Le programme de lutte collective est financé par le Conseil départemental de la Manche et les collectivités locales signataires de la convention de lutte collective (votre Commune ou votre Intercommunalité).



Pour plus d'informations :
www.frelonasiatique50.fr
www.fgdgon50.com

En cas de problème ou de découverte d'un autre nid, contactez votre Mairie.

Cycle de vie annuel du frelon asiatique

Grandes étapes

HIVERNATION → FONDATION → **CROISSANCE** → REPRODUCTION

Développement de la colonie

Développement progressif du nid et de la colonie

Hivernation des femelles fécondées (dans des cavités, tas de bois, litière...).



Emergence des fondatrices. Puis élevage des 1^{ères} ouvrières.



La reine développe sa colonie progressivement. Renouvellement permanent des ouvrières (durée de vie des ouvrières de 30 jours).



Production d'individus sexués puis accouplement (300 à 400 femelles).



Les nouvelles femelles fécondées partent en hivernage.

Mort du reste de la colonie (dont la reine).



Développement du nid

Construction du nid primaire dans un endroit protégé (bâti)

Généralement, délocalisation et construction du nid principal dans un arbre

Croissance du nid principal Jusqu'à 2000 individus par nid

Nid détruit par les intempéries

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Janvier

Organisation de la lutte

≈90% de mortalité hivernale

Puis de nouveau ≈90% de mortalité naturelle (par une forte compétition pour la construction des nids, les femelles se tuent entre-elles).

Destruction des nids le plus tôt possible dans la saison.
Le programme de lutte collective permet de faire intervenir des professionnels qualifiés, selon un cahier des charges précis.

Les **conditions climatiques** régissent l'activité des frelons et la fin des interventions.